

PASS'REGION - CONVENTION RECIPROQUE D'ENGAGEMENT VOLONTAIRE

Document à transmettre par courriel à la Région Auvergne-Rhône-Alpes à l'adresse suivante : passregion@auvergnerhonealpes.fr

Entre l'association		
Représentée par son/sa Président(e),		
(-/,		
Et M/Mme		
NOM		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
N° de dossier (qui figure sur le Pass'Région du jeune)		
N° de carte Pass'Région (qui figure sur le Pass'Région du jeune)		
Attention : le Pass'Région doit être actif au moment de la signature de cette convention		
L'Association	s'ongago à l'ágard do M/Mmo	
L ASSOCIATION	s engage a regard de M/Mille	
- à lui confier la mission identifiée par le numéro :		
- à respecter les horaires et disponibilités convenus suivants :		
M/Mmes'engage à l'égard de l'Association		
- à coopérer avec les différents partenaires de permanents, autres bénévoles,	l'Association : bénéficiaires, dirigeants, salariés	

- à respecter son éthique, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- à respecter les obligations de réserve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- à s'impliquer dans la mission confiée,
- à respecter les horaires et disponibilités convenues, en cas d'impossibilité à prévenir le responsable désigné.

Fait à le	Fait àle
Cachet de l'association et signature du Président(e)	Signature du bénéficiaire